

# Educateur

SER



**L'enseignement et la recherche:  
une distance à réduire?**

## Jusqu'à quand?

La CNCI<sup>1</sup> continue de passer commande à l'Etat des prestations dont elle suppose que ses membres ont besoin... Ainsi, peut-on lire, sous la plume de Matthieu Aubert<sup>2</sup>, qu'il est «essentiel d'adapter les formations aux exigences de marché du travail» et que «le profil des élèves doit correspondre à ce qui sera attendu d'eux et non l'inverse». Bien malin qui pourra prédire avec un minimum d'exactitude les compétences qui seront demandées par le «marché du travail» demain ou après-demain. Et on s'est laissé dire que certains (et pas des moindres), à la CNCI, défendaient une vision tout autre de la mission «essentielle» de l'école: miser sur la créativité et ne pas commettre l'erreur de se recroqueviller uniquement sur les apprentissages réputés utiles à l'économie (lire, écrire, compter). Les entreprises ont (auront) besoin de personnes capables d'imaginer des solutions à des problèmes qui n'existent pas encore... Le chef du DECS<sup>3</sup> également signalait<sup>4</sup> que le rôle de l'école était d'apporter «une bonne formation générale» et qu'«il (fallait) laisser les jeunes chercher et trouver leur voie». Alors combien de temps encore entendra-t-on les perroquets de l'analyse macro-économique de notre canton répéter les mêmes slogans patronaux dépassés? (sl)

<sup>1</sup> Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

<sup>2</sup> *Repères* N°154, mars 2013.

<sup>3</sup> Département de l'éducation, de la culture et des sports.

<sup>4</sup> Dans *l'Impex* du 9 mars 2013.

## Fourres-y tout

Pour rassurer les citoyens qui s'inquiètent de la diminution prévue des périodes d'éducation visuelle, le chef du SEO<sup>1</sup> répond: «Nous allons proposer une nouvelle heure intitulée «formation générale», durant toute la scolarité obligatoire. Elle permettra de travailler sur la relation à soi, à autrui et à l'environnement, et fera la part belle aux projets personnels et de groupes, par exemple avec des pièces de théâtre, des contes, des travaux musicaux, ou encore des exercices de démocratie ou de tri des déchets<sup>2</sup>.» Soit, autrui, environnement, projets, théâtre, contes, musique, démocratie, tri des déchets... Dans cet ordre? (com./réd.)

<sup>1</sup> Service de l'enseignement obligatoire.

<sup>2</sup> *L'Impex* du 26 mars 2013.

## Un partout, balle au centre

L'honnêteté nous commande de porter à la connaissance de nos lecteurs l'initiative de la SNPEM<sup>1</sup> de questionner les candidats sur la formation, et, surtout, les réponses qui lui furent retournées<sup>2</sup>. Nous qui manifestations notre déception de constater que les

candidats d'un grand parti gouvernemental s'étaient défaussés en retournant à notre rédaction une réponse «collective» rédigée selon toute vraisemblance par une seule personne, nous devons constater que l'autre grand parti gouvernemental a procédé de la même manière pour répondre à nos collègues. Il est vrai que le premier nommé, sur ce coup-là, a simplement répondu qu'il ne répondrait pas... (sl)

<sup>1</sup> Société neuchâteloise des professeurs des écoles de maturité.

<sup>2</sup> [www.snpem.ch](http://www.snpem.ch)

## Qui a dit?

1. Il [Philippe Gnaegi] s'engage pour l'éducation pour tous, sans laisser des personnes sur le bord du chemin. Il s'est particulièrement investi dans tout ce qui est la pédagogie spécialisée.
2. Des collègues se moquaient de moi, parce que je ne voulais pas porter de casque. J'avais de la peine à mettre quelque chose sur ma tête. Mais il n'y a pas de fondement là-dedans, c'est juste une habitude.
3. Est-il normal de former autant d'apprenties coiffeuses dans le canton de Neuchâtel alors que 80% d'entre elles se retrouvent dans l'horlogerie? On devrait emmener les lycéens en colonne par quatre pour aller visiter les entreprises de La Chaux-de-Fonds, et cela avant qu'ils partent fumer du haschich à Amster-

dam ou qu'ils s'inscrivent en sociologie à Genève.

<sup>1</sup> Réponses du quiz précédent: 1. Claude-Alain Kleiner; 2. Lynn Devaux.

## Tenir sa ligne

«J'y vais sereinement. Je ne vais pas changer ma manière de travailler. J'aime les gens qui ont une ligne de conduite et une vision.» Entre la persévérance et l'obstination, la frontière est parfois floue... (sl)

<sup>1</sup> *L'Impex* du 14 mars 2013.

## Elan

Le président de la commission HarmoS vante les mérites du candidat Philippe Gnaegi. «Même si je n'étais pas de son bord politique, j'aurais de l'empathie pour lui.» Mais comme je le suis (de son bord), c'est carrément un élan irrésistible qui me pousse vers lui! (sl)

<sup>1</sup> *L'Impex* du 14 mars 2013.

## Recommandation<sup>1</sup>

Améliorer la connaissance des différentes régions du canton doit se faire non seulement auprès de la population adulte, mais également auprès de la jeunesse. Ainsi, les courses d'écoles et les activités parascolaires devraient en principe se dérouler dans une autre région du canton. (com./réd.)

<sup>1</sup> *L'Impex* du 14 mars 2013.



**La priorité à la progression des enfants nécessite un fort engagement du corps enseignant qui n'est pas nécessaire quand la hiérarchisation et la sélection des jeunes priment sur leur formation. Opérer la sélection des enfants s'avère beaucoup plus aisé que de les former, mais ce temps est révolu. La tâche des enseignants se complexifie au fur et à mesure que la priorité à la formation s'accroît.**

John Vuillaume

# Priorité à la formation, enseignants sous pression

► L'école a fondamentalement changé depuis quelques décennies: la proportion des enfants disposant d'un bon niveau de formation à la fin de l'école obligatoire est en augmentation. La réalité est à l'opposé du sentiment de baisse de niveau qui anime les béotiens de l'école dont le jugement ne repose que sur la maîtrise de l'orthographe et les performances en calcul mental affichées par les enfants d'aujourd'hui. L'orthographe et le calcul mental sont en effet scolairement moins choyés que par le passé et il est absolument absurde de mesurer les connaissances et les savoir-faire acquis à l'école exclusivement par le biais de ces deux disciplines.

L'école tente d'évoluer avec son temps. L'accès à un travail correctement rémunéré est devenu impossible sans formation; «un individu sans formation est socialement mort», pour reprendre l'expression de notre président romand Georges Pasquier.

**Le contexte idéologique dans lequel la priorité à la formation se fait jour dans nos écoles n'est plus celui de l'égalité des chances.** Servir les mêmes ingrédients pédagogiques à chaque enfant, dans un souci égalitaire, puis le juger sur ce qu'il a su en faire ne constitue plus une démarche dans l'air du

temps. La poussée individualiste qui s'est imposée dans notre société de consommation privilégie une approche plus individualisée de l'enseignement, basée sur les caractéristiques et les capacités de l'enfant, et qui débouche logiquement sur un enseignement différencié.

Le défi est de taille pour un corps enseignant qui vit une véritable augmentation des exigences de l'exercice de sa profession, malheureusement souvent peu perceptible pour celles et ceux qui ne sont pas du métier et trop systématiquement occultée par les représentants des diverses autorités scolaires.

**La revalorisation salariale dans les deux premiers cycles de la scolarité, un enseignement ordinaire plus inclusif et le projet de rénovation du cycle 3 s'inscrivent dans cette nouvelle forme de priorité à la formation qui met les enseignants sous pression.** La formation, les conditions de travail et les salaires des enseignants doivent être à la hauteur des défis pédagogiques que le corps enseignant est sommé de relever au sein d'une institution scolaire plus intégrée, plus inclusive et qui vise une réussite scolaire de nos enfants concrétisée par une formation professionnelle ou académique après l'école obligatoire. ●

## Ce que vous ne pourrez plus ignorer

Le préposé cantonal à la gestion de l'information s'occupe non seulement de la protection des données personnelles de la population neuchâteloise détenues par les autorités cantonales et communales, mais aussi de la transparence des activités étatiques. Il a rendu son rapport annuel récemment, dans lequel on lit que «le préposé a notamment été d'avis [...] que les informations sur le handicap d'un élève constaté au secondaire I ne peuvent pas être transmises automatiquement au secondaire II, faute de base légale; que des données personnelles d'élèves ne doivent pas être traitées par

des sociétés privées sans qu'une convention sur la protection des données soit préalablement conclue; qu'une école ne peut pas sans autre transmettre les résultats nominatifs des élèves à une association qui aimerait en récompenser certains. Il n'est possible de le faire qu'avec le consentement des élèves concernés; que les membres du Conseil d'Etat n'ont pas d'obligation légale à indiquer leurs liens d'intérêts comme doivent le faire les députés». Le préposé a également constaté que «les formulaires demandant la religion des élèves n'indiquent pas que la réponse est facultative et les conséquences de l'absence d'information».

(com./réd.)

L'hirondelle ne fait pas le printemps et en plus elle n'a pas toujours la vie facile. Une action de recensement national de l'hirondelle de fenêtre, espèce autrefois bien répandue, a besoin du travail des classes suisses.

BEJUNE

Viviane Vienaz

## Action hirondelles: à vos jumelles!

► Les classes intéressées sont invitées à sortir une demi-journée dans leur village ou leur quartier pour observer le ballet des hirondelles de fenêtre et documenter les colonies qui diminuent dans notre pays. Une jeune hirondelle consomme 150 000 insectes lors de son séjour au nid, les allées et venues de ses parents sont donc facilement observables.

L'espèce est aisément reconnaissable et peu timide. Des documents pédagogiques sont proposés aux participants; ils permettront aux élèves d'en savoir plus sur cette espèce aux lointains quartiers d'hiver qu'ils pourront différencier facilement de leurs cousines.

Les classes situées dans le Parc régional Chasseral<sup>1</sup> peuvent bénéficier sur demande des soutiens supplémentaires suivants:

- un animateur du Parc se déplace avec la classe pour introduire le sujet et accompagner le recensement;
- les classes peuvent participer à un atelier de construction de nichoir.

Les enseignants intéressés à approfondir la démarche de science participative sont invités à participer au projet «Graine de chercheur au village» qui se déroulera lors de l'année scolaire 2013-2014. L'occasion peut-être de vérifier l'occupation des nichoirs posés l'année précédente? •

<sup>1</sup> Le Parc régional Chasseral comprend les communes de Plagne, Vauffelin, Romont, Péry, La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, Mont-Tramelan, Tramelan, Orvin, Lamboing, Diesse, Nods, Prêles, La Neuveville, Val-de-Ruz (NE), Enges (NE) et Lignières (NE).

### Action hirondelles Parc Chasseral, infos pratiques

#### Pour qui?

5<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> HarmoS du Parc régional Chasseral<sup>1</sup>. Les classes d'autres communes sont aussi invitées à participer au recensement national coordonné par la Station ornithologique suisse ([www.delichon.ch](http://www.delichon.ch)), mais ne bénéficient pas de soutien du Parc régional Chasseral.

#### Quand?

La sortie de la classe sur le terrain a lieu fin mai ou durant le mois de juin. Avant la sortie, l'enseignant repère les colonies existant dans le village et prend contact avec le propriétaire du site choisi. Après la sortie, les fiches de relevés sont transmises au Parc.

#### Combien?

L'inscription est gratuite. Une participation de Fr. 20.– par classe est demandée pour la sortie accompagnée et pour l'atelier construction de nichoir.

**Inscription** d'ici au 15 avril en ligne sur [www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch)

**Informations** au 032 951 12 69; les informations pratiques sur l'organisation de votre sortie (protocole, matériel, horaire...) vous seront données après inscription.

Publicité



**Parc Aventure**

**Signal de Bougy**  
**Aigle | Sion**

**UNIQUE EN SUISSE**  
Système de sécurité facilité  
Aucun risque de chute!

Courses d'école à partir de 4 ans  
Réservation online : [www.parc-aventure.ch](http://www.parc-aventure.ch) ou 024 466 30 42